

mettre aux membres de ce dernier corps des renseignements précis et bien ordonnés.

Quand ces renseignements seront obtenus, voici ce qui devrait être fait, selon mon opinion. Aussi longtemps que le tarif de protection sera maintenu, que ce soit un haut ou bas tarif, le fabricant protégé devrait être considéré comme un fidéi-commissaire ne transgressant en rien les devoirs qu'impose la fiducia. Il devrait produire et vendre ses articles fabriqués à un prix modéré lui permettant de payer des salaires raisonnables, en d'autres termes, il ne doit pas faire des profits excessifs, et ne doit pas non plus exploiter ses ouvriers. J'insiste surtout sur ce dernier point, car je considère que le producteur est plus important que le produit, et un pays ne tire aucun avantage d'une augmentation numérique de la population ouvrière, si les ouvriers n'ont pas le bien-être.

Une troisième condition que je veux mentionner est que le tarif doit être modéré, et c'est à cette condition seule que nous aurons un pays stable et uni. Deux de nos provinces, Ontario et Québec, possèdent un grand nombre d'industries, et un mouvement en faveur d'un haut tarif peut y être bien accueilli. Les Provinces maritimes, voisines de Québec, se plaignent de ce que le tarif est trop élevé et que la population de ces provinces paie de trop lourds impôts sans recevoir sa part proportionnelle des avantages du tarif. De l'autre côté, vous avez les provinces des prairies où l'opinion est plutôt en faveur d'un tarif moins élevé. Vous désirez avoir l'union au Canada. Pour atteindre ce but, il faut concilier ces divergences d'opinion.

Le tarif de 1879 fut appelé tarif de politique nationale. C'était un nom très bien choisi, et s'il ne donne pas une idée exacte du tarif alors établi ou de ceux qui furent ensuite mis en pratique, il pourrait s'appliquer au tarif que nous devrions avoir. Nous devrions avoir un tarif vraiment national s'adaptant aux besoins du Canada de 1926 et non au Canada de 1879. Le nouveau Canada qui s'est établi à l'ouest d'Ontario, a changé la physionomie de notre pays depuis ce temps-là. En 1879, les prairies de l'Ouest ne pouvaient compter dans la balance par sa population et sa production. Aujourd'hui elles contiennent une population de deux millions d'individus et elles constituent un des plus importants greniers du monde. Les opinions de l'Ouest et de l'Est sont divergentes, et pour les concilier, il faut manœuvrer en habile homme d'état. Il y a quelques années, il a fallu la main d'un homme d'état pour empêcher que la divergence des races et des idées religieuses provoquât une rupture entre les provinces d'Ontario et de

Québec. Heureusement, la sagesse et la prévision de nos hommes d'état, unies au bon sens de notre population, ont surmonté les obstacles et ont résolu la difficulté pour un certain temps du moins. Nous avons maintenant à prévenir, entre l'Est et l'Ouest, une rupture que pourrait causer la divergence des idées économiques, ou pour parler clairement, une scission entre, d'une part, les provinces industrielles d'Ontario et de Québec, et, de l'autre part, les provinces maritimes et les provinces des prairies.

Le même esprit d'unité nationale a inspiré ces parties du discours du Trône où il est fait des concessions aux provinces de l'Ouest; celles-ci obtiendront l'établissement des prêts agricoles, le parachèvement du chemin de fer de la baie d'Hudson, et celles-là, un effort pour diriger les grains vers les ports canadiens, et une commission pour s'enquérir des griefs des provinces maritimes. Je sais que l'on pourra accuser le gouvernement de faire ces concessions dans un but purement politique. Mais elles proviennent de conditions que tout parti qui entreprendra de gouverner le Canada devra prendre en considération. Elles font partie des difficultés que comporte l'administration d'un pays possédant une population dissiminée dans un grand territoire. Je préfère croire à la sincérité de tout parti politique qui appuiera ces concessions, et je suggère que nous en examinions la valeur réelle sans imputer des motifs inavoués à tout parti politique qui s'en fera le champion.

Trois paragraphes du discours du trône se rapportent à l'immigration. Tous admettent que le besoin le plus pressant du Canada à l'heure actuelle est l'augmentation de sa population. Nous n'avons qu'une population de neuf millions d'habitants dans un pays assez vaste et assez riche en ressources naturelles de toutes sortes pour nourrir au moins cent millions d'habitants. Le discours du trône nous fait prévoir qu'un effort sérieux va être tenté pour encourager l'établissement des colons sur la terre. Il nous faut tout d'abord, dans notre nouvelle population, des pionniers animés de l'esprit qui a guidé les premiers colons du Haut et du Bas Canada. Ces pionniers de la première heure, dans des conditions bien plus pénibles que celles de nos jours, se lancèrent hardiment dans un pays barbare et inculte, et posèrent la base du Canada que nous sommes heureux d'habiter aujourd'hui. Ce dont nous avons le plus besoin parmi les immigrants qui se dirigent vers nos villes ou nos campagnes, c'est l'homme plein de ressources, l'homme qui non seulement peut travailler, mais qui sait aussi se procurer du travail. Si nos immigrants sont de cette trempe,